



**Délibérations du Conseil Municipal du 23 avril 2026
Transmises au contrôle de légalité le 28 avril 2026
Affichées sur le site internet et au panneau d'affichage le 28 avril 2026**

L'an deux mille vingt-six le vingt-trois du mois d'avril à 20 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur Michaël KAPSTEIN, le Maire.

Conformément à l'article 54 de la loi du 5 Avril 1884, la séance a été publique.

Participent à la séance : Michaël KAPSTEIN, Jean-Pierre BOYER, Stéphane CLAUDAUD, Frédéric d'ARGENLIEU, Nathalie DUMAS, Thibaut GRIMAND, Marie LAGARDE, Adeline PELLETIER, Nadine PEYRIERAS, Claire RAINELLI, Clarisse REIX, Eric RIBIERE, Lydia ROUILLON et Adrien VANDIJK.

Absents excusés : Vincent LONTRADE qui donne pouvoir à Thibaut GRIMAND

Monsieur Thibaut GRIMAND a été élu secrétaire.

DELIBERATION N°2026-4.1 : Présentation de la note d'orientations pour l'aménagement de bourg par le CAUE de la Haute-Vienne

Monsieur le Maire informe le conseil municipal du souhait de la municipalité précédente et dans la suite logique de la mise en place du PLU de mener une réflexion pour un aménagement de bourg. Le CAUE a été mandaté pour ce travail.

Monsieur Khalid ENBIRI, urbaniste au sein du CAUE de la Haute-Vienne présente la note d'orientations préparée par une équipe pluridisciplinaire (urbaniste, paysagiste, architecte). Il précise que son rôle est d'accompagner les élus par la mise en place d'un outil pour aider à organiser et structurer les futures décisions d'aménagement en tenant compte de l'existant (le patrimoine), les habitudes de vie des habitants, leur cheminement, la circulation routière, l'accès aux services.

A l'issue de la présentation, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, valide à l'unanimité la note d'orientations et charge le Maire de continuer la démarche en vue de la création d'un schéma directeur.

Nombre de conseillers en exercice : 15
Nombre de conseillers présents : 14
Nombre de voix pour : 15
Nombre de voix contre : 0
Nombre d'abstention : 0
Le secrétaire de séance : Thibaut GRIMAND

DELIBERATION N°2026-4.2 : Travaux de voirie validation et demande de subvention au conseil départemental

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal du devis reçu dans le cadre de la réfection d'une voie communale au village des Clouds et des travaux au village de Perth.

Entreprise	Montant HT les Clauds	Montant HT Perth
Pasquier et Fils	22 370 €	5 764 €

A l'issue de la présentation, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, valide à l'unanimité le devis de Lascaux TP pour le chantier des Clauds et l'offre de Pasquier et Fils pour la route de Perth.

Le Maire propose de déposer une demande de subvention auprès du Conseil départemental dans le cadre des CTD. Le plan de financement est le suivant :

Entreprise	Dépenses	Recettes
Travaux	28 134 €	
CTD		14 067 €
Autofinancement		14 067 €
Total	28 134 €	28 134€

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, valide à l'unanimité le plan de financement proposé et autorise le Maire à déposer les demandes et signer toute pièce afférente.

Nombre de conseillers en exercice : 15
 Nombre de conseillers présents : 14
 Nombre de voix pour : 15
 Nombre de voix contre : 0
 Nombre d'abstention : 0
 Le secrétaire de séance : Thibaut GRIMAND

DELIBERATION N°2026-4.3 : Transports scolaires, modulation de la part communale 2026-2027-2028

Monsieur le Maire expose au conseil municipal la demande du Conseil régional Nouvelle Aquitaine concernant la participation de la commune aux transports scolaires pour les élèves « non-ayant-droit ». Une augmentation tarifaire de 2% est appliquée par le Conseil régional sur tous les tarifs y compris la tranche 1 et le tarif navette RPI sur les trois années scolaires à venir.

	TARIFS REGION				MODULATION DU PARTENAIRE A02 EN € TTC	RESTE A CHARGE AUX FAMILLES		
	TRANCHE	EN € TTC	FRATRIES -30 % (3ème enfant)	FRATRIES - 50% (4ème enfant et +)		TARIFS FAMILLES	FRATRIES -30 % (3ème enfant)	FRATRIES - 50% (4ème enfant et +)
2026	NAD	223,50 €	156,45 €	111,75 €	45,00 €	178,50 €	124,95 €	89,25 €

2027	NAD	227,70 €	159,39 €	113,85 €	45,90 €	182,70 €	127,89 €	91,35 €
2028	NAD	232,50 €	162,75 €	116,25 €	46.82 €	187,50 €	131,25 €	93,75 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide d'augmenter de 2 % sa contribution annuelle.

Nombre de conseillers en exercice : 15
Nombre de conseillers présents : 14
Nombre de voix pour : 15
Nombre de voix contre : 0
Nombre d'abstention : 0
Le secrétaire de séance : Thibaut GRIMAND